

Une nouvelle entité pour aider l'architecture francophone

Politique culturelle La ministre Greoli crée un "opérateur" pour soutenir la promotion du secteur.

Le secteur de l'architecture en Belgique le demandait depuis 15 ans! L'idée se trouvait déjà dans les revendications du *Livre blanc pour l'architecture contemporaine en Communauté française* en 2004: créer un opérateur culturel chargé de faire la promotion et la diffusion de la culture architecturale en Communauté française.

Un tel outil existe depuis vingt ans en Flandre avec le Vlaams Architectuurinstituut (VAI) qui compte douze personnes (et douze autres pour les archives). La Flandre a aussi, avec une équipe de seize personnes, un bouwmeester, garant de la qualité architecturale des commandes publiques.

Côté Communauté française, le travail remarquable de la petite cellule architecture dirigée par Chantal Dassonville devrait faire, avec sept personnes seulement, toutes les tâches d'un VAI et d'un bouwmeester. Impossible.

Il faut donc se réjouir que la ministre de la Culture, Alda Greoli (CDH), réponde à cette demande du secteur, au moment où cette architecture francophone belge a le vent en poupe à l'étranger.

Elle a fait approuver mercredi par le gouvernement un appel à candidatures en vue de la création d'un tout nouvel "institut spécialisé en architecture", compétent

sur l'ensemble du territoire de la Communauté française. Elle rappelle très justement que "l'architecture, c'est de l'art!"

Cahier des charges

Les candidatures devront être rentrées dans les prochaines semaines pour que le choix du meilleur projet se fasse avant les élections. Architectes, universitaires, etc., peuvent proposer des projets. Le budget de départ est de 430000 euros avec une équipe de quatre personnes et une garantie de continuité sur au moins trois exercices. Mais ces chiffres seront appelés à croître ensuite.

La promotion, la diffusion et la médiation de l'architecture relèvent actuellement de différentes entités: académique, professionnelle ou encore de l'administration. Elles sont complètement éparpillées et fonctionnent sans coordination. La création de cet opérateur doit pouvoir clarifier le paysage de l'architecture. Celui-ci sera notamment chargé de: la diffusion et la promotion culturelle en architecture

430 000 €

Budget

Le budget de départ, appelé à croître ensuite, comprend une équipe de quatre personnes et une garantie de continuité sur au moins trois exercices.

en Fédération Wallonie-Bruxelles; la coordination d'un réseau d'acteurs (actions en médiation culturelle); l'organisation d'un événement majeur fédérateur comme une journée de l'architecture contemporaine en octobre, à l'image des journées du patrimoine; la sensibilisation des publics à la culture architecturale; la production régulière d'un état de la création architecturale en Fédération Wallonie-Bruxelles; la dimension prospective avec les milieux académiques.

Guy Duplat